

GILBERT'S LIST: 18^e édition

Permettez-moi, tout d'abord, pour autant que ce soit encore nécessaire, de vous expliquer les **principes de base** de cette "Gilbert's List". **Le but est d'établir une liste de logements à bas budget pour les gens en randonnée.** La possibilité de **ne loger qu'une seule nuit** est donc une exigence essentielle. Le prix, inchangé est de **15 euros maximum sans petit déjeuner et 20 euros avec petit déjeuner.** La troisième condition est de bien vouloir accepter **les voyageurs individuels.** Individuel signifie ne pas faire partie d'un groupe.

La subdivision de la liste est faite de la manière suivante. Sur la première ligne vous trouverez le village, le hameau et/ou la commune (classé par ordre alphabétique) avec l'adresse du logement et le nom du propriétaire et/ou le nom de la maison. Pour les nouvelles adresses, la localisation est imprimée en gras. Les deux dernières lettres indiquent la province.

Sur la seconde ligne, on vous communique d'abord le numéro de téléphone suivi par les renseignements utiles et le prix. Par couchette on veut dire que parfois il n'y a pas de lits disponibles et un matelas en mousse ou pneumatique peut alors être nécessaire. La plupart du temps, un sac de couchage est exigé. Pour diverses raisons, il s'avère donc bien utile de s'informer lors de la réservation. La plupart du temps, le prix de base est donné par personne et sans le petit déjeuner, sinon on le signale (pour 2 ou 3 personnes, par cabane, B&B, par chambre / dortoir etc.). Le prix est adapté à celui demandé dans la plupart des Auberges de Jeunesse pour une chambre avec le petit déjeuner, bien qu'actuellement ce ne soit plus vraiment une référence. Mon intention est de garder inchangé pendant trois ans l'augmentation du prix B&B de 18 € à 20 €, quelle que soit l'évolution des prix des Auberges de Jeunesse.

Le dernier renseignement indique la situation par rapport à un GR existant. Pour des logements situés à moins d'un km. d'un GR on n'ajoute pas la distance en kilomètres. Pour les adresses se trouvant à 5 km maximum d'un GR, figure la mention x km. L'absence de GR dans les environs est indiquée par deux traits. La situation par rapport à un GR existant peut être utile quand on cherche le village ou la commune. Outre les GR, cette liste propose aussi des liens vers la Transgaumaise. Depuis 2008, nous vous signalons les RV (Rando-Vélo), itinéraires pour les cyclistes. Etant donné qu'un cycliste est plus mobile qu'un marcheur, la mention de x km n'est pas indiquée. Les cartes topographiques à l'échelle 1/250.000 de l'IGN peuvent être une aide utile. Il en existe deux: une pour les randonneurs et une autre pour les cyclistes. Tous les sentiers GR et les itinéraires cyclistes y sont indiqués, en rouge pour les GR et en bleu pour les RV. Cette carte est notamment en vente auprès des GR et de Rando-Vélo (adresses ci-dessous). Google Maps, Mappy, Via Michelin etc. peuvent également vous aider à trouver l'emplacement recherché. Pour les nouvelles adresses, on vous donne en général deux lignes d'infos supplémentaires.

Grâce aux remarques reçues par des utilisateurs de ma liste de l'an dernier, j'ai supprimé 22 adresses: Anseremme, Auby, Charneux, Engreux, Grandcourt, Han-sur-Lesse (3X), Hatrival, Havelange, La Roche, Natoye, Profondeville, Rocherath, Saint-Hubert, Saint-Médard, Scy, Vencimont, Wellin, Monthermé (Fr), Nouzonville (Fr) et Sedan (Fr). Ma recherche de nouvelles adresses en a donné 35 inédites. J'arrive maintenant à un total de 339 adresses. Actuellement la répartition est la suivante: Liège (LI) = 76, Namur (NA) = 67, Luxembourg (LU) = 101, Hainaut (HA) = 39, Brabant-Wallon (BW) = 3 et étranger = 53.

Une partie des exploitants situés dans ma liste réagissent positivement à mon initiative, tout en faisant partie du circuit régulier de logement. Mais ils essaient d'abord de louer pour une plus longue période. De ce fait, ce n'est parfois qu'au dernier moment qu'ils acceptent de conclure un accord pour une seule nuit, ce qui de leur point de vue est en fait une solution logique. Une vérification générale a occupé toutes mes soirées pendant deux semaines.

Je sais que la liste comporte encore toujours quelques cas pouvant poser problème. Ainsi quelques adresses sont supprimées chaque année. J'accorde provisoirement le bénéfice du doute à d'autres.

Permettez-moi de lancer un nouvel appel à tous ceux qui randonnent avec ma liste, afin de me signaler des nouvelles adresses ainsi que toutes les modifications constatées, si minimes soient-elles. Ceci dans l'intérêt de tous les randonneurs en Wallonie. Le but est une vérification permanente de l'exactitude de tous les renseignements donnés. Faites donc en sorte que vos expériences soient utiles à vos collègues randonneurs. Je suis heureux de constater qu'après douze ans, cela commence vraiment à fonctionner et les réactions ces dernières années ont été impressionnantes. Sachez que les remarques et les infos reçues sont sérieusement vérifiées.

On ne refuse certainement pas les adresses situées juste de l'autre côté de la frontière et qui peuvent être utiles si l'on randonne sur les sentiers belges. A ce propos, le G.D. du Luxembourg est en tête avec 26 adresses, parfois une aubaine quand on suit les GR 5 ou 57. En ce qui concerne les cabanes pour randonneurs au Luxembourg, j'ai failli les supprimer toutes. Elles ne sont financièrement intéressantes que lorsque l'on réserve pour 3 ou 4 personnes. Quand on randonne à deux, il existe parfois des alternatives meilleur marché, comme le petit déjeuner inclus (B&B). Pour un complément d'information, il vous est toujours possible de prendre contact avec moi, de préférence par lettre ou par courriel. Je vous répondrai dès que possible.

Voici une liste des organisations proposant un hébergement à un prix raisonnable:

- Auberges de Jeunesse, Rue de la Sablonnière 28 - 1000 Bruxelles - tél.:02/219.56.76 - fax: 02/219.14.51-
www.laj.be - info@laj.be;
- Les Amis de la Nature, Rue de la Station 1A - 7830 Silly - tél. 068/56.85.25 - fax: 068/56.85.24 ;
- Centre Belge du Tourisme des Jeunes - C.B.T.J., Rue Van Orley 4 - 1000 Bruxelles - Tél.:02/209.03.00 -
fax: 02/223.03.89 - www.gitesdetape.be - info@cbtj.be
Comme vous le savez, les prix de ces organisations sont inférieurs à la limite de 15 euros (ou 20 euros en
B&B). Mais notez qu'une carte de membre est exigée. Renseignez-vous donc.
- GIWAL ASBL (Responsable Bernard Piron). - Rue Joseph Raze 3 - 4130 Esneux - Tél. 04/380.19.34 -
www.giwal.be - giwal@yahoo.fr

Un dépliant de GIWAL peut être obtenu contre l'envoi de deux timbres poste. Vous pouvez aussi en prendre connaissance sur le site Internet. Les gîtes GIWAL sont privés, rassemblés en ASBL indépendante. Aucune carte de membre n'est exigée. Quand vous réservez un gîte par téléphone, il peut être intéressant de dire que vous le faites via le dépliant GIWAL.

Giwal -A- = jusqu'à 12 euros, -B- = + 12 jusqu'à 16 euros, -C- = + 16 euros.

Une carte de membre des Auberges de Jeunesse est également valable pour les gîtes des Amis de la Nature et vice versa. Vous pouvez aussi vous présenter à l'auberge, sans carte de membre: dans la mesure du possible, une solution sera trouvée. Dans ce cas, le prix du logement est majoré d'au moins 2,5 euros. Par ailleurs, il faut savoir que les membres ont toujours la priorité. Une carte des C.B.T.J. donne aussi accès aux Auberges de Jeunesses et chez les Amis de la Nature et vice-versa. Sachez aussi que le Passeport Culturel des Jeunes vaut aussi comme carte de membre au C.B.T.J. et que les membres du W.W.F. obtiennent une réduction de 10% à Wanne et Ovipat.

Chaque année en janvier, une nouvelle liste est disponible en Français et en Néerlandais. Les nouveaux changements sont immédiatement introduits dans la liste existante. Ce qui veut dire que vous recevez toujours la liste adaptée aux dernières modifications. Seules les nouvelles adresses n'y figurent donc pas encore. Elles seront reprises dans la liste paraissant en janvier de l'année suivante. Les personnes qui commandent la liste en fin d'année reçoivent en plus une édition spéciale avec les nouvelles adresses nouvellement découvertes. Ceci afin de ne pas devoir payer une seconde fois.

Vous pouvez notamment commander la liste avec le formulaire ci-dessous. **Veillez joindre six timbres-poste belges avec le numéro 1.** Il vous est également loisible de verser 3,33 € au compte 000-1545522-21 avec la mention: Gilbert's List, numéro... Pour des demandes émanant de l'étranger, je dois compter 5 € à cause également des frais d'envoi élevés. Vous pouvez envoyer un billet de 5 € par courrier ou verser via votre banque. Veuillez alors lui donner les codes suivants: IBAN: BE17 - 0001 - 5455 - 2221 et BIC - BPOTBEB1. Pour des raisons pratiques, merci d'éviter autant que possible de demander à enlever les listes à mon domicile. Je vous souhaite d'excellentes randonnées et s.v.p. tenez-moi autant que possible de vos impressions et découvertes.

Bastiaensen Gilbert - Oosterwijk 64 - B 2260 Westerlo - Belgique tél. 014/26.52.29 (à la maison, après 19 h)
Tél. 0257/58765 (à midi au bureau) - Fax. 0257/96978 (bureau) - gilbert.bastiaensen@pandora.be

Traduction et adaptation en français pour les Sentiers de Grande Randonnée: Hallet Jean-Claude
Infos sur les GR: 070/223.023 (tél et fax) - www.grsentiers.org - info@grsentiers.org
Infos sur Rando-Vélo: 010/41.90.29 (tél et fax) - www.randovelo.org - info@randovelo.org

01/01/2011

Envoyez-moi l'édition 01/2012 de la «Gilbert's List»; * en français/ * en néerlandais
Ci-joint * six timbres postes belges (1)
* un billet de 5 € (pour l'étranger)

(Coupon à envoyer à Gilbert Bastiaensen - Oosterwijk 64 - B 2260 Westerlo - Belgique)

Nom et adresse:
.....
.....

**Biffez la mention inutile*